

### HALL B

APPARTEMENT DE 4 PIECES  
N° B133 AU 13EME ETAGE

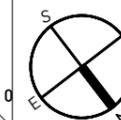
ENTREE	7.6 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	28.1 m <sup>2</sup>
WC	2.2 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	14.2 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	12.0 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10.3 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4.1 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4.8 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>83.3 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	6.3 m <sup>2</sup>
BALCON 2	5.0 m <sup>2</sup>
BALCON 3	6.7 m <sup>2</sup>
BALCON 4	2.8 m <sup>2</sup>
BALCON 5	2.8 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>106.9 m<sup>2</sup></b>

### LEGENDE

VR	VOLET ROULANT		RADIATEUR
	GARDE-CORPS	R	REFRIGERATEUR
	SOFFITE - FAUX PLAFOND	LV	LAVE VAISSELLE
	ESP. TECHN. ELEC. DU LGT	LL	LAVE LINGE
PL	PLACARD	C	CUISSON
	SECHE SERVIETTE	TRI	TRI SELECTIF
LC	LINEAIRE COMPLEMENTAIRE	RJ	PRISE RJ45

INDICE B MARS 2020



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, nourrices, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.